



Pourquoi agir en faveur du jeune public ?

Nous considérons, à PROSCITEC, que le jeune public est l'avenir de nos structures adhérentes, tant pour les musées animés par des professionnels, que pour les structures créées et animées par des bénévoles.

Regardons les faits en face : beaucoup de nos associations, créées par des collectionneurs, anciens salariés pour la plupart, voient leurs bénévoles vieillir et se posent de plus en plus la question de la pérennisation de ces collections. Beaucoup de ces musées et structures, mettant en valeur le patrimoine et la mémoire des métiers, sont largement subventionnées par les collectivités locales, au premier rang les communes, mais de plus en plus aussi par les communautés d'agglomération et autres intercommunalités.

Or nous savons que les budgets de ces collectivités sont de plus en plus serrés et qu'elles sont amenées par définition à faire des choix budgétaires, dans lesquels les dépenses culturelles ne sont pas forcément prioritaires. Ces collectivités, par nécessité, seront obligées de proposer des contrats d'objectifs très stricts en échange de subventions de fonctionnement. Il y a fort à parier, que pour des raisons évidentes, plus les services rendus à la population de nos communes et de nos agglomérations seront importants, plus il y a de chances d'obtenir ces contrats d'objectifs et donc des financements.

Nous pensons donc à PROSCITEC, que le jeune public peut être un objectif prioritaire pour les collectivités locales et cela pour les raisons suivantes :

- elles entretiennent et financent le fonctionnement des écoles élémentaires et maternelles
- elles entretiennent et financent le fonctionnement des centres de loisirs qui accueillent les enfants en période de vacances scolaires
- elles connaissent l'importance des loisirs familiaux pour garantir le maintien de la population de leur commune, et depuis peu sont directement associées à la réforme des cycles scolaires.

Rappelons également que les départements financent la construction et le fonctionnement des collèges. Rappelons que les régions font de même pour les lycées.

C'est pourquoi nous encourageons nos adhérents à développer leurs actions d'animation en faveur de ce jeune public que ce soit dans leurs locaux ou dans les établissements scolaires. C'est donc pourquoi nous avons décidé de mettre en place une action permanente afin de favoriser cet accueil dans nos structures.

Pour cela, nous avons décidé d'organiser des journées d'étude sur ce thème, destinées à tous nos adhérents. Nous nous appuyons sur le réseau des universités spécialisées, et en particulier les Master professionnels de Muséographie et d'Expographie de l'université d'Artois et de Médiation de l'université de Lille. Mais également, nous souhaitons que nos adhérents, qui ont une expérience particulière dans le domaine de l'accueil du jeune public et des actions d'animation, puissent transmettre leur expérience aux autres.



La première journée, qui se déroulera le vendredi 10 février 2017 à CITÉ NATURE à Arras bénéficiera de l'appui essentiel du Professeur Serge Chaumier et du Master qu'il anime à l'université d'Artois. La matinée sera occupée par des communications et l'après-midi par des échanges par spécialité de musées et de structures afin de permettre le partage des expériences réussies.

Enfin nous avons obtenu l'appui et la présence effective lors de cette journée des autorités académiques, rectorat de Lille et inspections académiques du Nord et du Pas-de-Calais. Des inspecteurs pédagogiques régionaux, compétents dans les lycées et collèges, et des inspecteurs de l'éducation nationale et conseillers pédagogiques, compétents pour l'enseignement dans les écoles élémentaires et maternelles. Ils participeront au débat, permettant des échanges fructueux, puisque cette journée sera essentiellement consacrée à l'accueil des jeunes scolarisés, et en particulier dans les écoles.

Nous continuerons cette action par d'autres journées d'étude, probablement une par année, consacrées aux actions en faveur du jeune public. Nous verrons également comment nos musées et structures peuvent collaborer aux réformes pédagogiques qui favorisent, dans les collèges et dans les lycées des méthodes actives d'apprentissage interdisciplinaire. C'est dans ce cadre également que nous souhaitons nous associer aux établissements de formation professionnelle afin de favoriser la transmission des métiers dont nous sommes gardiens du patrimoine et de la mémoire. Pour cela d'ailleurs, nous nous associons bien volontiers avec l'association « L'Outil En Main » qui a comme objectif la transmission aux jeunes générations des métiers manuels.

C'est pourquoi nous espérons que tous nos adhérents, que ce sujet concerne tous, pourront être représentés par une ou plusieurs personnes le 10 février prochain. Et ainsi, nous pourrions contribuer à la pérennisation de nos musées et de nos structures. De plus, nous allons travailler avec les universités, à intégrer la médiation en faveur des jeunes publics dans la formation de nos futurs animateurs polyvalents, et cela afin de favoriser la démarche de professionnalisation que nous espérons voir soutenue par les collectivités territoriales soucieuses de proposer des activités aux enfants et aux jeunes de leurs communes.